

La Pyrale du buis

Note d'information rédigée à la suite de la réunion d'information du 13 mars 2017 à Recoubeau, présenté par Olivier Baubet du Département Santé des Forêts.

Contexte

La Pyrale du buis est un papillon originaire d'Asie. Elle a été introduite en Europe par le commerce de buis ornementaux. Sa présence en France en avérée depuis 2008 et s'est largement répandue dans les parcs et jardins, dans un premier temps. C'est depuis deux ans qu'on la retrouve en masse dans le milieu naturel en Drôme (vallée de l'Isère, vallée du Rhône et contreforts du Vercors). Le territoire diois étant proche voisin des zones impactées, celui-ci peut s'attendre à ne pas être épargné par la visite de cet insecte invasif.

Description et biologie de l'espèce

Les dégâts observés sur le buis sont occasionnés par les chenilles, non urticantes, qui consomment d'abord le feuillage, de l'intérieur de l'arbuste vers l'extérieur, parfois jusqu'à défoliation totale, puis consomment l'écorce. La chenille est reconnaissable par sa tête noire, son corps vert clair, strié de vert foncé et ponctué de points noirs et de poils blancs (*photo 1*).



Photo 1 : chenille



Photo 2 : papillon adulte

Cycle biologique de la pyrale du buis



A la sortie de l'hiver (1) et après 2 à 3 semaines au stade chenille, elle tisse un cocon entre les feuilles (2). Elle sortira sous forme de papillon adulte (*photo 2*) qui viendra pondre jusqu'à 1 200 œufs par femelle, déposés sur la face inférieure des feuilles de buis (3 et 4). La pyrale du buis prolifère très rapidement avec 2 à 3 générations par an. La dernière génération passent l'hiver sous forme de chenille dans des cocons jusqu'au printemps.

Au départ, strictement présente dans les jardins publics et privés, sa forte prolificité, sa capacité de dispersion massive par le vol et l'absence de prédateurs naturels, lui a permis de coloniser le milieu naturel forestier riche en ressources (buis).

Conséquences et nuisances potentielles

La dynamique de la pyrale du buis a des conséquences significatives dans le milieu naturel, notamment en forêt où le buis est très présent :

- Les buis infestés sont fréquemment défoliés en totalité, voire écorcés. La conséquence directe est une mortalité importante des parties aériennes. Dans la plupart des cas, le système racinaire est toujours vivant. On observe alors des rejets dont on ne connaît pas encore la viabilité.
- Les parties les plus sèches du feuillage du buis sont souvent peu consommées par les chenilles, augmentant les risques d'incendie si le phénomène est combiné à une importante sécheresse.
- On peut craindre un impact sur l'érosion des sols et la retenue des blocs rocheux même si nous n'avons pas encore le recul nécessaire.

- Le buis est une composante ancienne des écosystèmes forestiers qui forment un complexe d'habitats patrimoniaux, en plus d'être le refuge de nombreuses espèces autre que la pyrale. On peut donc être face à une perte importante de cette richesse patrimoniale.

Des nuisances, autres que par rapport aux buis, sont à noter, comme celle du vol des papillons à la tombée du jour qui peut s'avérer très déranger pour les activités touristiques de plein air (attraction de « nuages » de papillons avec les lumières artificielles). Il est donc conseillé aux hébergeurs estivaux (campings, gîtes, restaurants, etc) de se prémunir contre cette éventualité, pour éviter tous désagréments.

Moyens de lutte

Dans les jardins et parcs :

- **Pièges à phéromones** : ils sont à installer d'avril à novembre et sont destinés à piéger les papillons mâles uniquement, qui sont attirés par la diffusion des phéromones.
- **Parasites** : des tests ont été réalisés avec des trichogrammes, des micro-guêpes qui parasitent les œufs d'insectes dont ceux des papillons comme la pyrale. En tuant les œufs, ils empêchent le développement des chenilles.
- **Traitement microbiologique** : le *Bacillus thuringiensis* est un traitement efficace mais contraignant (nécessaire à chaque éclosion). Il présente l'intérêt d'avoir un effet limité dans le temps (10 jours env).
- **Traitement chimique** (insecticide) : cette méthode est à proscrire car l'efficacité est limitée par la nécessité d'un contact direct avec la chenille et dangereuse pour les usagers des jardins traités.

Toutefois, l'ensemble de ces moyens de lutte ne sont pas spécifiques de la pyrale du buis. Ils ont un impact sur d'autres insectes (papillons ou autres) qui peuvent jouer un rôle important dans la pollinisation.

Dans le milieu naturel :

Aucune lutte directe à grande échelle n'est envisageable. La recherche d'auxiliaires jouant le rôle de régulateurs reste la seule solution viable dans l'attente d'une adaptation naturelle des écosystèmes face à cette agression. En effet, en Asie, la pyrale du buis est régulée par des organismes auxiliaires naturellement présents dans l'environnement. Sortie de son écosystème initial, il n'y a plus de prédateurs directs pour la réguler. Avec le temps et l'épuisement des ressources alimentaires, cela induira une diminution du développement de l'espèce. Un équilibre va naturellement se mettre en place entre la pyrale et de nouveaux régulateurs.

Perspectives

La prolifération de la pyrale du buis est très récente, nous n'avons donc pas assez de recul sur les conséquences à moyens termes sur les milieux naturels. Néanmoins, des chercheurs de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA), en collaboration avec des entreprises privées, s'attellent à développer des solutions de bio-contrôle contre la pyrale du buis, dans le cadre du programme national SaveBuxus. En attendant des résultats, le mieux est d'informer le grand public afin de prévenir toutes difficultés potentielles.

Sources

Fiche informative « Pyrale du buis » réalisé par le Parc naturel régional du Vercors (octobre 2016)

Note d'information technique, « Un point sur deux problèmes sanitaires du Buis » du Département de la santé des forêts (juin 2014)

<http://www.inra.fr/Entreprises-Monde-agricole/Resultats-innovation-transfert/Toutes-les-actualites/Pyrale-buis>

<https://pyrale-du-buis.com/description-biologie.htm>

